

Dr Sylvie Dubourdiou

3 Allée du Parc Leblanc

78700 Conflans Ste Honorine

Tel : 06.84.94.43.63 sylvie.dubourdiou@bbox.fr

Le 10/02/2021

Mesdames et messieurs les Députés ,

Pour la première fois de ma vie, je vous sollicite pour vous alerter sur une situation inacceptable source de colère et de démotivation des praticiens hospitaliers.

Nous : médecins pharmaciens des hôpitaux attendions une revalorisation salariale depuis de nombreuses années.

L 'hôpital est victime depuis longtemps d'un manque d'attractivité liée au niveau de rémunération, à de multiples réformes ayant conduit à l'exclusion du corps médical dans la gouvernance hospitalière, à la pénurie de praticiens source de surcharge de travail, à la fermeture de lits, à la lourdeur organisationnelle.

Pour autant les praticiens hospitaliers sont attachés à leur mission de service public. Les carcans ont sauté avec la Covid montrant qu'il était possible de simplifier et de recourir au pragmatisme en faisant confiance au personnel soignant.

Les biologistes ont répondu et continuent de répondre présents pour rendre des résultats dans les délais optimaux quitte à organiser une extension des créneaux horaires, ils répondent présents aux sollicitations hebdomadaires de l'ARS et aux changements récurrents en cette période de crise. Nous savons tous l'implication des médecins dont certains l'ont payé au prix fort pour faire face à la vague, l'implication forte des pharmaciens pour les ressources matérielles et thérapeutiques et aujourd'hui dans le circuit vaccinal.

Nous étions donc confiants lorsque le président de la République a annoncé la mise en place d'un Ségur. Je me suis cependant étonnée qu'il ait eu lieu l'été aussi vite quand nous étions en congé pour certains, en convalescence pour d'autres et qu'il convenait de tirer des leçons de la première vague. Il me semble qu'un temps était nécessaire pour recueillir les attentes des praticiens et mesurer l'ampleur de la tâche à accomplir.

J'en attendais outre une profonde réforme hospitalière, une revalorisation salariale significative source d'attractivité mais aussi de reconnaissance du corps médical déjà présent et investi dans ses missions.

J'ai ainsi découvert la création de 3 nouveaux échelons en fin de carrière et la suppression des 4 premiers (déjà actée dans les faits). J'ai découvert une grille salariale qui me permettait le gain d'un échelon d'une durée de 4 ans.

Quelle ne fut pas ma surprise de découvrir en Septembre qu'il y aurait en fait deux grilles de salaires : une pour les praticiens déjà nommés qui ne change pas hormis le gain de 3 échelons inaccessible pour la plupart des praticiens d'ici à leur retraite et une pour les praticiens nommés à partir d'Octobre qui génère un gain de 4 ans d'ancienneté.

Ainsi pour tous les praticiens déjà nommés, nous sommes régis par une grille de salaire différente de nos collègues prochainement nommés avec un écart de 4 ans. **Est-il acceptable qu'à diplôme égal ancienneté égale, deux praticiens ne soient pas rémunérés de façon identique ??**

Je fais partie par ailleurs des praticiens fort nombreux nommés avant 2006 et qui n'ont eu aucune reprise d'ancienneté à leur nomination de leur activité professionnelle extrahospitalière et de leur temps de praticien hospitalier nommé à titre provisoire. Malgré ce gain (hypothétique à ce jour d'un échelon) je n'atteindrai donc même pas le dernier échelon d'ici à ma retraite dans 10 ans à 65 ans à moins de la prolonger à plus de 70 ans.

Pour les praticiens nommés avant 2006 pénalisés par la non reprise de leur ancienneté avant nomination, c'est donc la double peine et pour ceux nommé après 2006, c'est une perte de 4 ans d'ancienneté.

Certes nous avons tous eu une augmentation de 300 euros brut de la prime d'exclusivité de service public mais ceci ne rattrapera jamais le gel des salaires depuis fort longtemps ni l'absence de revalorisation de la permanence de soins. Ainsi l'astreinte de sécurité est rémunérée 30 euros bruts depuis plus de 20 ans, je doute que le personnel de l'assemblée nationale ou du sénat soit traité ainsi !

Cet accord n'a pas été signé par la majorité des syndicats pour ces raisons. Notre ministre Olivier Véran a reconnu l'inéquité au cours d'une conférence avec le conseil de l'ordre où il a été interpellé sur ce point en déclarant que le **bon sens devrait primer**.

Là encore nous avons compris qu'un reclassement surviendrait rapidement et étions de ce fait confiant.

Quelle ne fut pas à nouveau ma surprise mais aussi ma colère lorsqu'il est revenu sur ces propos suggérant une incompréhension ! Notre ministre refuse de revenir sur cette injustice. Si l'état n'a pas les moyens de nous rémunérer selon la grille réévaluée il n'est pas en mesure de rémunérer les très nombreux postes vacants non remplacés s'ils étaient pourvus car là le surcout serait incomparable.

Nous n'avons pas à être une variable d'ajustement du "Quoi qu'il en coûte" après tant d'années d'investissement à l'hôpital public et plus encore ces derniers mois.

Nous n'avons pas besoin de remerciements mais juste de reconnaissance et de respect. Le silence de notre ministre est le signe d'un profond mépris. Des démissions sont attendues et pour certaines déjà effectives. Nous sommes nombreux à avoir fait un recours gracieux au CNG pour un reclassement sans réponses à ce jour.

Des sondages réalisés auprès d'internes montrent que le choc d'attractivité n'est pas au rendez-vous.

Je fais grève comme beaucoup de mes confrères tous les lundis pour la première fois de ma vie car trop c'est trop !!

J'ai signé comme beaucoup de mes confrères la pétition <http://chng.it/QMtclpJxsx> "l'hôpital a besoin de médecins et de pharmaciens" qui a déjà recueilli plus de 35000 signatures.

Comme beaucoup de mes confrères, je suis écoeurée, démotivée. J'envisage aussi de quitter l'hôpital public après 21 ans de services où je n'ai pas compté mes heures !

J'espère que vous lirez ce courrier avec bienveillance et pourrez le relayer pour alerter sur le malaise la colère et l'immense déception du corps médical engendrés par ce Ségur hâtif et bâclé.

Si je peux me permettre, prenez bien soin de vous en attendant le précieux vaccin (J'aurai au moins eu la chance d'avoir déjà reçu une première dose).

Je suis disponible pour répondre aux questions relatives à ce courrier.

Avec mes respectueuses et cordiales salutations

Dr Sylvie Dubourdieu

